







## TRACT INTERFEDERAL FO

## **Public - Privé**

## Les agents et salariés du secteur Social et Médico-social doivent bénéficier des avancées du SEGUR Tous en grève et mobilisés jeudi 5 novembre 2020

La Fédération des personnels des Services Publics et de Santé FO, la Fédération Générale des Fonctionnaires FO pour les corps de santé et médico-sociaux de l'Etat, la Fédération Nationale de l'Action Sociale FO, la Fédération de la Défense, des industries de l'armement et des secteurs assimilés FO (Fédiasa) déclarent : « Pour FO, le Ségur de la Santé doit être élargi à tous les agents et salariés du secteur Social et Médicosocial, public et privé.

Si Force Ouvrière a signé les accords du « Ségur de la Santé » et se félicite des avancées obtenues pour les personnels hospitaliers et les agents territoriaux exerçant dans les EHPAD, pour autant, FO rappelle que certains personnels de santé du secteur social et médico-social public, que les agents de la filière médico-sociale de la fonction publique territoriale et du secteur social privé à but non lucratif, ainsi que les personnels des services de santé et médico-sociaux de la Fonction Publique de l'Etat sont exclus de cet accord, ce qui est inacceptable! »

C'est avec cet état d'esprit, et conformément à la revendication que nous portons à FORCE OUVRIERE à savoir, « le Ségur ne doit exclure personne », que nous sommes allés en audience au cabinet du Premier Ministre le 6 octobre.

Pour le secteur privé à but non lucratif, nous sommes toujours sans réponse du Premier Ministre sur les nécessaires moyens alloués pour financer cette juste revendication. De même certains arbitrages ne sont pas rendus pour les établissements autonomes de la FPH.

Au même moment, les employeurs FEHAP (51) et NEXEM (66) ont ouvert et proposé à la négociation des avenants conventionnels « applications du

Ségur de la Santé ». Néanmoins leurs projets continuent d'**exclure**, de cette nécessaire augmentation de salaires, les salariés qui ne travaillent pas dans le secteur hospitalier et les EHPAD.

Dans la Fonction Publique de l'Etat, FO exige que les plans de requalification et doublement des ratios de promotions prévus dans le Ségur pour l'hospitalière, soient mis en place pour garder la parité des grilles indiciaires et favoriser les mobilités entre les trois versants.

Des inégalités sont en train de prendre forme et vont diviser les agents et salariés de ces secteurs déjà en difficultés dans la gestion de la crise liée à la COVID.

Sans une mobilisation forte de tous, nous n'obtiendrons ni l'égalité salariale, ni les moyens à la hauteur de cette revendication, ni même l'amélioration de nos conditions de travail.

C'est pourquoi les Fédérations Force Ouvrière ont décidé d'un appel à la grève et à la mobilisation le 5 novembre 2020. Dès aujourd'hui, nous faisons parvenir à nos ministères de tutelle les préavis de grève.

Les Fédérations invitent leurs syndicats à réunir des Assemblées Générales partout dans les établissements pour informer, mobiliser et définir, avec les agents et salariés, les modalités d'actions. Elles les engagent, avec les délégués FO de ces établissements ou services, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire connaître ou déposer leurs revendications auprès des préfets, des ARS, conseils départementaux, collectivités territoriales. des établissements publics, etc,

REVENDIQUER-RÉSISTER-RECONQUERIR!

Paris, le 22 octobre 2020